

qui est assez fort et épais, est d'abord droit et direct et ne devient crochu qu'au bout ; dans quelques-uns il est entièrement rouge , et dans d'autres il ne l'est qu'à son extrémité , et noir dans son milieu ; la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée , large , et s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête ; et c'est dans cette peau que sont placées les narines de forme oblongue , et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile , et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre , selon le mouvement de tête que fait l'oiseau ; les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate ; et l'iris a la couleur et l'éclat des perles ; la tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la tête , et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant ; au-dessous du derrière de la tête s'élève une petite